

Racines et voyelles en amazighe*

Abdallah Boumalk
CAL/IRCAM

« *A chercher des racines, on rencontre parfois des fantômes – ou des fantasmes* »

David Cohen

This article tries to accommodate the status of vowels in Amazigh roots. The central thrust of the work is to assess the validity of the classical conception of Amazigh roots as displayed in the Hamito-Semitic literature. The article is, accordingly, meant to revisit the previous approaches that have accommodated the root, and address the limitations that befall such classical approaches. First, an evaluation of the treatment of roots in Amazigh lexicographical works is provided. Then, an analysis of the role of vocalism in inflectional and derivational morphology is offered. For illustrative purposes, the study is based on a varied corpus belonging to many dialectal varieties.

1. Introduction

La notion de racine occupe une place centrale dans la morphologie de nombreuses langues naturelles. Dans les langues chamito-sémitiques, elle jouit d'un statut bien plus important. Aussi, définit-on ces dernières comme des langues « à racines senties » (D. Cohen, 1968 : 1322). A l'intérieur de cette famille linguistique, le sémitique se distingue encore davantage des autres groupes de langues tel que le couchitique (D. Cohen, 1968 : 1326) par son « aspect vivant ». Cependant, ce constat ne doit pas, conduire à sous-estimer le rôle de la racine dans la morphologie de l'amazighe. Plusieurs études (D. Cohen, 1972, 1968, 1993, 2001 ; Galand, 1988,

* La présente étude est réalisée dans le cadre du projet « Actions intégrées » du partenariat Toubkal Volubils MA /14/311- Campus France N ° 30285ZM intitulé *De la nature et du rôle de la racine en amazighe : investigations sur la représentation mentale des mots*. Les institutions partenaires de ce projet sont l'IRCAM (A. Boumalk), l'Université Mohamed V (K. Bensoukas), l'Université de Paris VIII (M. Lahrouchi et S. Wauquier) et l'Université de Paris III (Rachid Ridouane). Je remercie Meftaha Ameer et Karim Bensoukas pour avoir discuté ce travail. Cela va sans dire, je suis le seul responsable des lignes qui suivent.

2002, 2010 ; Chaker, 2017 ; Lahrouchi, 2010 ; Lahrouchi et Ségéral, 2010) ont mis en évidence, certes à des degrés différents¹, la part que prend la racine dans la formation du lexique et dans son organisation.

L'objectif du présent article est de vérifier la validité de l'hypothèse postulant la conception purement consonantique de la racine. Ce point de vue largement admis dans la littérature depuis les travaux de Cantineau (1950) sur le sémitique a marqué profondément les études amazighes. Le domaine de la linguistique où cette influence se ressent le mieux est, sans aucun doute, la lexicographie. Il s'agira donc de vérifier à quel point cette conception rend compte de tous les éléments du lexique. Car le lexique et la morphologie de l'amazighe fournissent des formes qui ne sont pas toujours compatibles avec ce postulat. Sont concernées au premier plan les unités caractérisées par la présence d'une voyelle dont il reste à déterminer le statut. Il nous incombe alors d'examiner le comportement et le traitement réservé à ce type de formations lexicales.

L'étude est structurée en quatre sections. La première revient sur la notion de la racine dans le domaine linguistique chamito-sémitique et présente l'état de l'art de la question. La deuxième discute les limites de la conception classique de la racine. Quant à la troisième, elle examine le rôle du vocalisme dans la morphologie et s'attarde sur les aspects qui mettent en avant le rapport entre la constance de la voyelle et son caractère radical à travers le cas de quelques paradigmes dérivationnels. La dernière rubrique souligne le lien entre les radicales faibles et le vocalisme.

2. La notion de racine en chamito-sémitique

D'emblée, la racine² est définie dans les langues sémitiques comme le noyau commun à l'ensemble des mots de la même famille. Cantineau, l'un des premiers sémitisants à s'être penché sur la question, la définit comme « l'élément radical essentiel commun à un groupe de mots étroitement apparentés par le sens » (1950 : 122). La définition de Cantineau coïncide avec celle fournie par Saussure dans son *Cours général* (1971 : 255). Par la suite, la définition chamito-sémitisante a été explicitée davantage ; elle apporte plus de précisions sur la nature des éléments constitutifs de la racine. Désormais, les radicales qui en constituent la structure sont caractérisées exclusivement par le consonantisme.

¹ Pour Chaker (2017), la racine en tant que pivot de la formation du lexique n'est plus qu'une réalité diachronique.

² On consultera avec profit D. Cohen (2001) qui procède à une discussion approfondie du concept « racine » dans les langues chamito-sémitiques et indo-européennes. D. Cohen analyse dans cette étude les difficultés que présentent les définitions classiques à la fois des sémitisants (M. Cohen, Cantineau) et des linguistes généralistes (Saussure, Meillet, Bloomfield, Dubois).

Ce point de vue est largement admis par les sémitisants (M. Cohen, 1969 : 58) et les linguistes généralistes tels que Dubois et *al.* (1973) dans le *Dictionnaire de linguistique* qui spécifie la racine en termes de « suite de trois consonnes ou trilitère ».

Sous l'influence du sémitique, les berbérissants, à leur tour, ne conçoivent pas qu'un élément autre que la consonne puisse faire partie des invariants d'une série dérivative. Ainsi, Basset (1929 : XV, 1952 : 11) considère la racine comme un « groupement *exclusif de consonnes*³ ». A la suite de ce dernier, les berbérissants (Galand, 1974, 1988 : 239 ; 1992, 2010 ; Taifi, 1989, 2016 ; Nait-Zerrad, 1998-2002) ont repris à leur compte l'idée du consonantisme comme trait définitoire de la racine. Ce même postulat semble être défendu dans des travaux inspirés des théories morpho-phonologiques récentes (Lahrouchi et Ségéral, 2010,⁴ ...).

Aussi, extraire la racine, pour ces linguistes, consiste-t-il à n'isoler que les unités radicales consonantiques. A partir de là, la voyelle se retrouve reléguée au rang d'élément secondaire formatif du schème, lequel module l'information lexicale contenue, elle, dans les radicales consonantiques (Galand, 1988 : 239).

Cette démarche se manifeste de toute évidence dans la production lexicographique. Il n'est de dictionnaire organisé par racine qui ne reflète ce caractère consonantique (de Foucauld, 1951 ; Dallet, 1982 ; Delheure, 1984, 1987, Taifi, 2016 ; Serhoual, 2002, Prasse et *al.* 2003 ; Oussikoum, 2013). La masse lexicale fournie dans ces dictionnaires est organisée en entrées sous forme de noyaux consonantiques classés par ordre alphabétique. Cette démarche n'est, cependant pas, sans conséquence ; il en résulte une prolifération des racines homophones. D. Cohen (1993 : 169) a relevé dans le *Dictionnaire tamazight-français* de Taifi 14 entrées homophones pour la racine *F*. De son côté, Taine-Cheikh (2009 : 238-239) a procédé au relevé de 12 racines *GL* dans le *Dictionnaire kabyle-français* (Dallet, 1982) et fait apparaître les limites de la méthode classique accroissant le nombre de racines homophones⁵ dans les dictionnaires berbères.

Il est clair qu'une analyse qui s'inscrit dans une toute autre approche et prend en considération les éléments vocaliques et la distinction des consonnes simples et géminées réduirait nettement l'homophonie des racines évoquées par D. Cohen (1993) et Taine-Cheikh (2009).

C'est sur ce constat que s'appuient, en partie, certains auteurs qui ont émis des réserves quant à la pertinence de l'organisation de la nomenclature lexicographique

³ C'est nous qui soulignons.

⁴ Voir dans ce volume l'article de Lahrouchi « La racine consonantique en amazighe : construit théorique ou réalité psychologique ».

⁵ D. Cohen suggère que l'on distingue trois racines différentes pour *F* (*af*, *if*, *uff*). Quant à Taine-Cheikh, elle dissocie les formes *ggall* « jurer », *glu* « aller », *gell* « stagner », *ngugel* « branler », *ugel* « dent » et *aglul* « mollet » de l'unique racine *GL* que leur a réservé Dallet (1982).

par racines. Ainsi, Chaker (2017 : 6742) appelle à une « approche lexicographique plus diversifiée et plus sophistiquée ». Partant de ce constat, il ne serait pas inintéressant d'envisager d'autres approches qui prennent en compte ce type de formations.

L'autre conséquence qu'implique le point de vue du consonantisme est de réserver à la voyelle l'unique rôle morphologique illustré ci-dessous (Ex. 4) par les oppositions thématiques (M. Cohen, 1969 : 58 ; Basset, 1929, 1952) ou d'état (Ex. 13). A ce propos, la littérature berbériante a suffisamment souligné le lien étroit entre la voyelle initiale et la catégorie de l'état (Vycichl, 1957, 1986 ; Basset, 1952 ; Prasse, 1974 et 2002 ; El Moujahid, 1982 ; Brugnatelli, 1987, 1997 ; Chaker, 1988 ; Jebbour, 1988, 1991).

En revanche, les travaux de D. Cohen (1993, 2001) ont marqué un tournant, du moins sur le plan théorique, puisque la méthode classique n'est pas entièrement abandonnée dans la pratique. L'auteur est l'un des premiers linguistes à avoir explicitement remis en question la théorie du consonantisme longtemps admise comme une évidence par les spécialistes des langues chamito-sémitique : « définir la racine sémitique, comme un ensemble de consonnes, c'est indiquer la forme dont on constate qu'elle est la sienne, mais non ce qui a permis de constater qu'elle est purement consonantique » (D. Cohen, 1993 : 161). L'auteur continue et précise que « le caractère exclusivement consonantique de la racine en sémitique est de l'ordre de la constatation secondaire » (*Ibid*).

Cette définition a ouvert de nouvelles perspectives en ce sens qu'elle décrit la racine en termes de phonèmes indistinctement de leur nature consonantique ou vocalique. Si l'on adopte la définition de D. Cohen (1968 : 1322 et 1993 : 165), les seuls éléments à prendre en considération dans toute démarche d'extraction de la racine sont le nombre et l'ordre des éléments phoniques invariants. Par conséquent, on peut admettre, au moins d'un point de vue théorique, que cet « ensemble invariable » et commun à un groupe de mots est susceptible de compter une voyelle parmi ses éléments radicaux.

3. Limites de la conception classique de la racine

La suprématie du consonantisme dans les langues chamito-sémitiques ne fait aucun doute (alphabets consonantique, non notation des voyelles). Cependant, cela ne doit pas occulter les faits linguistiques de langues particulières, dont l'amazighe, qui ne concordent pas avec ce principe. La morphologie de l'amazighe, qu'elle soit flexionnelle ou dérivationnelle, livre bien des cas où la voyelle pourrait se prévaloir du statut d'élément radical.

Certes, bien des études ont souligné les limites du modèle classique de formation du lexique en racine et schèmes Galand (1974, 2010). Mais, elles n'ont retenu que des facteurs liés à l'évolution du lexique : disparition des formes, faible productivité des racines, évolution phonétique (Galand, 1988 : 239 ; Taifi ; 1989 ;

Boumalk, 1996 ; Chaker, 2017), emprunt, etc. Or, tel que les matériaux lexicaux sont organisés dans les outils lexicographiques (Taifi, Dallet, Delheure, Serhoual, Nait-Zerrad), bien des données échappent au modèle d'organisation classique, et ce pour d'autres considérations liées cette fois-ci à la définition même de la racine. Cette catégorie est représentée par des lexèmes caractérisés par la présence d'une voyelle qui serait probablement radicale. Elle peut être soit initiale⁶ (préformative), soit médiane, soit finale⁷.

1.

(i) *azn*⁸ « envoyer, dépêcher, déléguer »

(ii) *asi* « porter, transporter ; prendre »

(iii) *ažum* « jeûner »

Cet élément vocalique occupant la position initiale apparaît non seulement dans les bases verbales mais aussi dans d'autres mots de la série dérivative :

2.

amazon « messenger, expéditeur » ; *azan* « message, commission »

assay « transport, fait de transporter, port, fait de porter » ; *amasay* « porteur, preneur, répondant », *asisi* « transport des gerbes près de l'aire à battre »

anazum « jeûneur, personne en âge de jeûner » ; *ažum*, *tazumt* « jeûne » (MC.)

La question qui se pose alors est de déterminer le statut de cette voyelle. S'agit-il d'un élément radical appartenant à la racine ou d'un élément constitutif du schème. Dans le premier cas, la voyelle appartiendrait au lexique alors que dans le second elle relèverait de la grammaire. Si l'on se limite à l'analyse qu'en ont fait jusque-là les lexicographes et grammairiens berbérés, force est de constater que cette voyelle n'est nullement considérée comme un élément constitutif de la racine. Les trois paradigmes cités en 1(i-iii) sont respectivement rangés, dans (Taifi, 1991), sous les suites consonantiques *ZN*, *SY* et *ZM*. Le classement opéré ici n'est que la conséquence directe de la définition consonantique de la racine excluant tout élément vocalique de sa représentation. Pour Basset (1929 : XV), la voyelle ne fait pas partie des éléments radicaux qui sont tous consonantiques. Au-delà de l'aspect théorique du problème, les implications pratiques sur le plan dictionnaire ne sont pas moins importantes. A titre d'illustration, la racine *ZM* figure sous cinq

⁶ Pour. Prasse (1974 : 31), cette voyelle proviendrait de (i) la contraction d'une ancienne *h avec la voyelle qui la suit, (ii) l'allongement de la voyelle pré-radical (iii) la vocalisation d'une w ou y après chute d'une voyelle i/u la suivant.

⁷ Cette voyelle 8affecte essentiellement les verbes bilitères de type CC : *ml* « indiquer, montrer », *sy* « acheter », *žr* « voir », etc.

⁸ Les exemples sans indication d'origine dialectale proviennent des parlers tachelhit du sud-ouest du Maroc. Les indications AHA, Cha., Ghd., K., KOR, MC., Mzb., R., Trg., Wrg. et Zng. renvoient, respectivement, à Ahaggar, Chaoui, Ghardaïa, Kabyle, Kabyle Oriental, Maroc central, Mzab, Rif, Touareg, Wargla et Zénaga.

entrées dans Taifi (2016). Pour ce, l'auteur a eu recours à la numérotation des cinq racines homonymes :

3.

ZM 1	évoque l'idée générale de	« porter un jugement défavorable ; critiquer »
ZM 2	renvoie à l'idée de	« jeûner ; jeûne »
ZM 3	véhicule le sens général de	« essorer, presser »
ZM 4	évoque l'idée de	« avoir peur, craindre »
ZM 5	renvoie à	« jonc »

4. Rôle de la voyelle dans la morphologie verbo-nominale

Plusieurs études ont mis en évidence le rôle de la voyelle dans la morphologie verbale (Basset, 1929 ; Prasse, 1973 ; Taine-Cheikh, 2011). Basset (1929) a bien mis en exergue la place de la voyelle dans l'opposition des thèmes verbaux et ce, quelle que soit l'origine dialectale des matériaux exploités (Ahaggar, Souss, Moyen-Atlas, Rif, Kabylie). La principale opposition thématique du système verbal (Aoriste vs Prétérit) (Basset, 1952 : 14) est morphologiquement marquée par le jeu vocalique, chaque fois que le verbe comporte une voyelle, celle-ci pouvant être initiale, médiane ou finale (Prasse, 1973 ; D. Cohen et Taine-Cheikh, 2000) :

4.

<i>adr</i> (A.) / <i>udr</i> (P.)	« baisser, se baisser »
<i>amz</i> (A.) / <i>umz</i> (P.)	« saisir, tenir, attraper »
<i>mdu</i> (A.) / <i>mdila</i> (P.)	« maigrir, faiblir »
<i>bgu</i> (A.) / <i>bgi-a</i> (P.)	« percer, trouser »
<i>nḍu</i> (A.) / <i>nḍi/a</i> (P.)	« sauter »

De même, le vocalisme sert à marquer, quoique de façon moindre, l'opposition aoriste vs aoriste intensif. Ce procédé demeure, cependant, marginal dans la formation du thème de l'AI comparativement à la gémination et à la préfixation. Les formes verbales qui recourent au jeu vocalique pour rendre le thème de l'AI appartiennent principalement à la classe des dérivés en *S-* (Basset, 1929 : 156-7, Boumalk, 2004 ; Laabdelaoui et al. 2012) :

5.

sgn (A.) / *sgan* (AI.) « coucher »

smd (A.) / *smad* (AI.) « achever »

srs (A.) / *srus* (AI.) « poser »

Bien entendu, le jeu vocalique peut aussi se combiner⁹ à un autre procédé (gémination ou préfixation) pour former le thème de l'AI.

Outre ces thèmes verbaux, l'insertion vocalique opère en amazighe pour marquer l'opposition prétérit/prétérit négatif. Ce procédé a, cependant, perdu du terrain dans certaines zones dialectales¹⁰.

Les travaux sur la morphologie nominale soulignent encore davantage le rôle du vocalisme (Prasse, 1974 ; Jebbour, 1991 ; Taine-Cheikh, 2006) sollicité dans la formation du pluriel et de l'état. Cet aspect est abondamment décrit dans la littérature pour que nous y revenions plus en détail dans cette étude dont le propos est d'examiner le fonctionnement du vocalisme au sein des racines lexicales. Ainsi, nous passerons du rôle flexionnel (grammatical) au rôle purement dérivationnel (lexical).

Le rôle éminemment grammatical (flexionnel) de la voyelle ne devrait pas esquiver la réflexion sur le rôle que celle-ci peut jouer, à l'instar de la consonne, dans le processus dérivationnel. Admettre ce postulat, c'est tenir compte des formations lexicales comportant une voyelle stable qui occupe le même lieu vocalique dans toute une série dérivative (Ex. *azn*, *amazon*, *asy*, *amasa*). Rappelons que ce genre de thèmes lexicaux ne répond pas à la définition classique de la racine telle qu'elle est formulée par les berbérissants à la suite des sémitisants ou, comme l'a écrit Chaker (2017) par « voisinage sémitique ».

Pour mieux illustrer ces propos, nous procéderons à l'examen de quelques phénomènes tels que la structure du verbe, la catégorie de l'état, les dérivés à élément vocalique non dérivationnel.

4.1. Le verbe

Il ne saurait être question dans le cadre limité de cette contribution d'étudier tous les aspects de la morphologie verbale. Nous nous limiterons à la forme du radical verbal et aux éléments le constituant étant donné que la question est suffisamment traitée dans la littérature berbérissante. Nous nous intéresserons ici particulièrement aux verbes de type *aCC* et *CC*. Il s'agira d'interroger la structure des formes

⁹ Pour plus de détails, on se reportera à Basset (1929), Bensoukas (2012).

¹⁰ On se reportera à Boumalk (2004) et Bensoukas (2013) pour plus de précisions sur le statut du prétérit négatif dans les parlers tachelhit du sud-ouest.

dérivées et fléchies à la fois nominales et verbales correspondant aux deux types susmentionnés.

Type *aCC*

Les verbes de ce type morphologique sont rangés d'ordinaire dans la classe des bilitères et bien représentés dans le lexique des différents parlers amazighes. Ils se caractérisent par la constance de la voyelle pré-radical notament à l'aoriste (*aḍn*) et à l'aoriste intensif (*ttadn*). En revanche, la voyelle peut être sujette au jeu des alternances (*a- / u-*) pour l'opposition thématique (Aoriste vs préterit) comme signalé plus haut.

La constance de la voyelle initiale de ce groupe de verbes se vérifie également dans les formes dérivées de la même famille lexicale. Comme l'illustrent les paradigmes ci-dessous, la voyelle à l'initiale des verbes du type *aCC* se maintient aussi dans les unités nominales dérivées auxquelles ces formes verbales sont liées à la fois par la forme et par le sens.

6.

(i)

<i>aḍn</i>	« tomber malade »
<i>tamaḍunt</i>	« maladie »
<i>amaḍun</i>	« malade (le) »/amuḍin (M.C.)
<i>aḍan</i>	« ophtalmie » (R.)
<i>māḍun</i>	« malade (le) » (Cha., Mzb.)
<i>aḥḥan</i>	« maladie »
<i>aḍnay</i>	« fait de souffrir, d'être malade » (Cha.)

(ii)

<i>azn</i>	« envoyer, expédier ; dépêcher, déléguer »
<i>azan</i>	« envoi, message »
<i>amazon</i>	« messenger »

(iii)

<i>anf</i>	« s'écarter, écarter ; ouvrir, être ouvert »
<i>anaf</i>	« fait de s'écarter ; action d'ouvrir, ouverture »
<i>asanf</i>	« détour, déviation, chemin de traverse »

(iv)

<i>agm</i>	« puiser, prendre de l'eau à une source, à un puits »
<i>aggam</i>	« puisage »
<i>asagwm</i>	« amorphe pour porter l'eau » (K.)
<i>agam</i>	« corvée d'eau »
<i>anagam</i>	« tireur d'eau, ouvrier qui puise l'eau »
<i>asagm</i>	« fontaine ; louche ; grande cuiller »
<i>tamağémt</i>	« affranchie qui apporte l'eau à la maison » (Ghd.)
<i>tagğamt</i>	« petites poteries qu'on offre aux enfants, garnies de friandises, le 8e jour des fêtes de mariage » (Ghd.)

(v)

<i>ales</i>	« recommencer ; répéter »
<i>ales</i>	« recommencement, répétition » (Trg.)
<i>talest</i>	« reprise, récidive (répétition d'un crime) » (Trg.)
<i>alas</i>	« fait de répéter constamment (les paroles) » (Trg.)
<i>amalas</i>	« homme qui recommence, répète (toujours) » (Trg.)
<i>amalos</i>	(peu usité) « objet, travail recommencé » (Trg.)

On pourrait enrichir la série (6 v), dont les unités sont attestées en touareg (Prasse et al., 2003), par d'autres dérivés empruntés aux tachelhit, tamazight et Ahaggar (Foucauld, 1951) :

7.

<i>allas</i>	« fait de recommencer ; goûter » (Laoust, 1920 : 73)
<i>amalas</i>	« deuxième récolte d'une saison agricole » (se dit spécialement pour la récolte du maïs)
<i>amâlus</i>	« tissu reteint » (tissu, qui après avoir été teint une première fois, a été teint de nouveau une ou plusieurs fois) (Aha.)
<i>males</i>	« être ré-arrosé, arrosé à nouveau d'eau courante provenant de pluies récentes »
<i>amallas</i>	« qui n'est pas originel, authentique, endogène » (Aha.)

Les cinq paradigmes ci-dessus appellent les remarques suivantes :

- l'apparement des formes tant au niveau du signifiant que du signifié est bien établi ;
- chaque série présente un noyau invariant qui est commun à l'ensemble des unités ;
- l'élément irréductible et commun aux éléments de chaque paradigme représente ce que la littérature appelle la racine ;
- les éléments invariants dans les cinq séries dérivatives ne sont pas exclusivement de nature consonantique ;
- l'analyse morphologique permet de dégager pour chaque paradigme un élément vocalique qui apparaît au même emplacement dans les autres membres du paradigme.

A la lumière des constats ci-dessus, nous serions tenté de dégager pour les cinq ensembles dérivatifs, respectivement, les racines \sqrt{ADN} , \sqrt{AZN} , \sqrt{ANF} , \sqrt{AGM} et \sqrt{ALS} . C'est bien ces suites ADN , AZN , ANF , AGM et ALS qui sont à l'origine des dérivés verbo-nominaux bien que les lexicographes (Prasse et *al.*, Taifi, Dallet, Nait-Zerrad...) aient classé ces formes dérivées sous des racines exclusivement consonantiques. Aussi les unités lexicales appartenant aux mots de familles fournies ci-dessus sont-elles rangées sous les suites consonantiques suivantes DN , ZN , NF , GM et LS , respectivement.

Bien que la classe des verbes aCC soit la plus concernée par le maintien de l'élément vocalique dans les formes dérivées, il existe une autre sous-classe dont le schème est $aCvC$ (v pouvant être la voyelle i ou u) qui conserve aussi cet élément dans les unités dérivées. Ces verbes sont, certes, moins nombreux mais, ils illustrent bien le phénomène étudié.

8.

(i)

afif « être tamisé, être passé au tamis (grains, sable, terre, ...) (MC.)

afif, afifn « tamisage, criblage ; criblure ; état de ce qui est tamisé, sassé, criblé » (MC.)

anafaf « tamisé, sassé, criblé » (MC.)

(ii)

akuf « arracher, déraciner »

anakuf « arrachage des céréales à paille à la main lors de la moisson » (moisson déracinée et non coupée)

inakfn, inikf « tiges moissonnées et réunies en tas » (Laoust, 1920 : 357)

Type CC

Certes, cette sous-catégorie comprend des verbes dépourvus de tout élément vocalique que la tradition sémitisante désigne par le terme de « bilitère » ou « bi-consonantique »¹¹. L'examen de ce type morphologique, dans cette rubrique, peut donc, à première vue, paraître infondé. Mais, en réalité les formes fléchies qui en découlent, notamment celles marquées par l'opposition aoriste vs prétérit, peuvent nous éclairer sur la part que prend la voyelle à la structuration du radical verbal. Basset (1952), suivi par D. Cohen (1968) et Galand (2010), fut le premier à l'avoir souligné. Le traitement des verbes bi-consonantiques à voyelle post-radical pleine du thème du prétérit amène Basset à faire le constat selon lequel le verbe berbère tend à se fixer autour d'une « base de trois unités indifféremment consonantiques ou vocaliques »¹². Sur la base de ce constat, il a avancé l'idée d'une « voyelle élément radical » en berbère.

Ainsi, un verbe tel que *ls* « se vêtir ; s'habiller, être vêtu, habillé de » dont le thème du prétérit comprend une voyelle poste radicale *-i* aux deux premières personnes du singulier (ex.9) fait partie d'une série dérivative où cet élément vocalique (ré)apparaît (ex.10)

9.

lsi-y

Vêtir-1^{ère} pers. sing. (Prétérit)

t-lsi-t

vêtir-2^{ème} pers. sing. (Prétérit)

10

timlsit « habit, vêtement »

melsiwt « action de se vêtir, de s'habiller » (MC.)

ameslsi « fait d'être revêtu ensemble de ; fait de se revêtir ensemble de » (Aha.)

èlessi « enveloppe en étoffe ; étui » (Aha.)

aselsi « fait de vêtir, d'habiller » (Aha.)

¹¹ Cette catégorie comprend quelques verbes actualisant dialectalement (MC) une voyelle à l'initiale et à la médiane : *izir* par opposition à *zr* « voir », *isin* « savoir, connaître »,

¹² Cette idée conforte le point de vue qui considère que le modèle trilitère est prédominant dans les langues chamito-sémitiques (M. Cohen, 1969 ; D. Cohen, 1968 ; Chaker, 1995). Le berbère semble ne pas déroger à ce principe ; le bilitarisme caractérisant une part non négligeable de son stock de verbes peut être ramené moyennant un travail de reconstitution au trilitarisme (Chaker, 1995 : 220-223).

Les dérivés, notamment nominaux, issus de bases verbales bilitères C_1C_2 connaissent majoritairement, en amazighe en général et en tachelhit en particulier, l'insertion de la même voyelle post-radical marquant la conjugaison au prétérit. Ainsi, au verbe *yr* « appeler, lire » sont associés plusieurs dérivés qui reproduisent tous à la même position la voyelle post-radical du prétérit.

11

<i>tiyri</i>	« lecture »
<i>tayuri</i>	« fait d'étudier, lecture, étude, appel »
<i>emeyri</i>	« lecteur de livres religieux, homme qui sait le Coran par cœur » (Trg.)
<i>tayrit</i>	« cri de joie, cri de jubilation » (Ghd.)
<i>yuri</i>	« heure de la prière de l'aube » (Wrg.)
<i>ayuri</i>	« lever du soleil »

Ceci étant, il convient de souligner que, si les formes conjuguées appuient l'idée de la tendance de l'amazighe à la trilitéralité, elles ne permettent pas, à elles seules, de confirmer le statut radical de la voyelle. Plusieurs éléments convergent dans ce sens. En premier lieu, la distribution des deux voyelles *-i* et *-a*, la première est toujours associée aux deux premières personnes du singulier alors que la seconde (*a*) se rapporte aux autres personnes du paradigme. A partir de là, pourquoi réserver le statut de radicale à l'une (la voyelle *i*) et le refuser à l'autre (la voyelle *a*) ? En second lieu, un élément radical fait partie des invariants dans une série entière. Or, la comparaison interdialectale fournit quelques dérivés nominaux dont la voyelle occupant le 3^e site est différente de celle réalisée aux 1^{ère} et 2^{ème} personnes *amenzu* « qui est vendu, vendable » (MC.), *amennuy* « dispute, rixe » (K.). On relève également des formes où la voyelle post-radical des formes conjuguées est entièrement absente (*taniyt* « fait de se battre, combat, dispute, querelle » (MC.)). Pour ces trois exemples, on se serait attendu aux formes **amenzi*, **amenny* et **taniyt* qui s'intégreraient parfaitement aux paradigmes et y assureraient le principe de cohérence tel que l'illustre la série dérivative ci-après :

12

<i>ny</i>	« tuer »
<i>anuyi</i>	« dispute, bataille » (Wrg.)
<i>tanuyit</i>	« dispute, bataille » (Wrg.)
<i>amenyi</i>	« dispute, bagarre » (Mzb.)
<i>iniyi</i>	« mort au combat »

<i>menyiwt</i>	« action de tuer, de faire mourir » (MC.)
<i>timenyiwt</i>	« assassinat, bataille meurtrière » (K.)
<i>imenyi</i>	« combat ; lutte ; tuerie » (K.)
<i>tinyi</i>	« mal, douleur »
<i>tamenyiwt</i>	« action de tuer, de faire mourir » (R.)
<i>tiseniyit</i>	« sacrifice de l'aïde » (K.)
<i>tenaqqit</i>	« victime, animal sacrifié (égorgé en l'honneur de visiteurs) » (Trg.)

A l'examen des thèmes verbaux, il semble que, pour une catégorie de verbes, le vocalisme participe à la constitution d'éléments radicaux aux côtés du consonantisme. Toutefois, la complexité des faits linguistiques examinés dans cette sous-rubrique ne permet pas d'en faire une valeur absolue. De ce fait, nous examinerons dans la rubrique suivante le comportement de la voyelle dans les formes nominales qui connaissent l'opposition d'état.

4.2. La voyelle et l'état

Le statut de la voyelle initiale a suscité l'intérêt des berbérisants depuis longtemps. Basset (1959¹³) fut le premier à s'être intéressé à la question et avoir bien distingué la voyelle alternante de la voyelle constante. Trois ans après l'étude publiée dans *Revue africaine* (1945), parut *Eléments de grammaire berbère (kabyle, Irjen)* où Basset et Picard analysèrent le comportement de la voyelle en relation avec la catégorie de l'état et du nombre. Pour les deux auteurs, la constance et l'alternance de la voyelle initiale sont liées au rôle de celle-ci dans la formation du pluriel et de l'état.

Pour les auteurs générativistes, le comportement de la voyelle initiale des formes nominales à l'état d'annexion s'explique par des contraintes phonologiques et syllabiques (Saib, 1982), ou morpho-phonologiques (Jebbour, 1988, 1991¹⁴) ou accentuelles (Brugnatelli, 1987, 1997). Aussi les deux premiers admettent-ils la prédictibilité de la forme à l'état d'annexion contrairement aux auteurs classiques (Basset et Picard, 1948) pour qui seul l'usage permet de connaître la forme attendue. Notre propos n'étant pas l'étude de l'état d'annexion, nous ne nous attardons pas sur la discussion de ces aspects¹⁵.

¹³ Cette étude est une reprise de l'article publié dans *Revue africaine*, 1945, pp. 82-88.

¹⁴ Allaoua (2002 : 60, note 3) remet en cause l'analyse que donne Jebbour (1991 : 27-32) de la voyelle *u-* à l'état d'annexion.

¹⁵ Pour la discussion de ces questions, on se reportera à Prasse (1974, 2002), Brugnatelli (1987, 1997), Jebbour (1988 : 26-27), Chaker (1995) et Allaoua (2002).

Indépendamment de la prédictibilité ou non de la forme à l'état d'annexion et de l'explication que l'on pourrait en fournir, notre objectif consiste à examiner le rapport entre la constance de la voyelle et le caractère radical. Autrement dit, le maintien d'une voyelle à l'initiale d'une forme à l'état d'annexion serait lié au fait que cette même voyelle est un élément radical¹⁶. Pour mieux illustrer ces propos, examinons les noms d'action verbale qui figurent dans les paradigmes dérivationnels donnés en 6 sous le sous-groupe verbal *aCC*.

13

<i>agam</i> (EL.)	« puisage de l'eau »	→	<i>wagam</i> (EA.)
<i>agg^wam</i> (EL.)	« puisage de l'eau »	→	<i>wagg^wam</i> (EA.)
<i>aḍan</i> (EL.)	« ophtalmie » (R.)	→	<i>waḍan</i> (EA.)
<i>aṭṭan</i> (EL.)	« maladie »	→	<i>waṭṭan</i> (EA.)
<i>azan</i> (EL.)	« envoi, message »	→	<i>wazan</i> (EA.)
<i>anaf</i>	« fait de s'écarter ; action d'ouvrir, ouverture »	→	<i>wanaf</i> (EA.)
<i>aggal</i> (EL.)	« suspension »	→	<i>waggal</i> (Ghr)
<i>talest</i>	« reprise, récurrence (répétition d'un crime) »	→	<i>talest</i> (EA.)
<i>alas</i>	« fait de répéter constamment (les paroles) »	→	<i>walas</i> (EA.)

A considérer de près ces exemples et à les comparer aux séries dérivatives données plus haut, il y a tout lieu de penser à l'existence d'un certain parallélisme entre la constance de la voyelle et son accession au rang d'élément radical de la racine.

A l'opposé, les nominaux affichant une voyelle initiale alternante à l'état d'annexion ne peuvent pas compter celle-ci parmi leurs éléments radicaux.

¹⁶ La constance de la voyelle à l'annexion s'expliquerait, selon Basset (1952 : 28), par des considérations diachroniques, notamment la disparition d'une radicale faible. Cette analyse est partagée par Chaker (1988, 1995) qui, par le biais de la comparaison interdialectale, compare le comportement des formes linguistiques ayant perdu la radicale et ceux l'ayant conservée. L'exemple touareg de *tahala* « fontaine » dont la voyelle n'est pas constante à l'EA *tehala* est éclairant puisque la forme réalisée en berbère nord et ayant perdu la radicale /h/ *tala* conserve la voyelle initiale à l'EA. Nous pourrions donner aussi le cas de *tagnut* « puits peu profond (d'un à deux mètres de profondeur) » (AHA) auquel correspond en berbère nord *tanut* où la voyelle se maintient à l'annexion.

14

<i>amyagar</i> (EL.)	« inégalité, déséquilibre » (MC.)	→	<i>umyagar</i> (EA.)
<i>amazan</i> (EL.)	« envoyé, messager »	→	<i>umazan</i> (EA.)
<i>afrziz</i> (EL.)	« coloquinte »	→	<i>ufrziz</i> (EA.)
<i>tagllat</i> (EL.)	« navet »	→	<i>tgllat</i> (EA.)
<i>asklu</i> (EL.)	« ombre, silhouette »	→	<i>usklu</i> (EA.)

Les exemples en 14, comprenant des formes simples (*ufrziz*, *tgllat*) et dérivées (*umyagar*, *umazan*, *usklu*), illustrent bien le changement qui affecte la voyelle initiale dans l'opposition de l'état. D'une façon générale, l'alternance à l'état se produit également sous l'effet de la pluralisation. En ne se maintenant pas dans les contextes que nous venons d'évoquer, la voyelle peut difficilement prétendre au rang d'élément radical.

Pour clarifier ce statut, il convient de procéder à l'analyse morphologique des unités nominales dont elle occupe la position initiale. En nous en tenant aux exemples précités, il est clair qu'il s'agit d'abord d'un élément formant du schème du nom d'agent (*amVCaC*) ou du nom verbal de réciprocité (*amyVCaC*). Quant aux formes simples, leur voyelle initiale est à analyser en termes de simple marque nominale¹⁷ indiquant le nombre, le genre et l'état. De ce fait, les voyelles caractérisées par ces traits relèvent plus de la grammaire que du lexique. A ce titre, elles sont à exclure de la représentation de la racine et rejoignent les autres morphèmes grammaticaux dont on la (racine) dépouille lors de son extraction.

5. De la radicale faible à la voyelle

Une autre catégorie d'unités lexicales mérite que nous nous y attardions. Il s'agit des formes dont l'élément vocalique peut être ramené à une ancienne radicale. Ces radicales qui sont, généralement, des semi-voyelles (W ou Y) sont qualifiées, selon Prasse (1957 : 121), par Basset de « poison du berbère ». Par l'usure phonétique qu'elles entraînent, elles participent au développement du nombre de bilitères au détriment des trilitères. Elles peuvent apparaître soit à l'initiale, soit à l'intérieur, soit à la finale du mot.

5.1. Radicale à l'initiale

Pour le berbère nord, les cas qui connaîtraient une radicale faible à l'initiale du mot semblent se ranger, en synchronie, dans la sous-classe des verbes $C_1C_1C_2$.

¹⁷. Vycichl (1957) soutient l'existence d'un ancien article défini en berbère représenté par les préfixes nominaux, *a-*, *ta-*, *i-*, *ti-*.

15a

- (i) *ffɣ*, « sortir »
- (ii) *ssn* « connaître, savoir »
- (iii) *lls* « souiller »
- (iv) *lly* « lécher, laper »

15b

- (v) *ufuy* « sortie ; éclosion ; tumeur » ; *asufy* « expulsion ; essaimage » ; *tasufyt* « dernière partie du champ non encore moissonnée qui s'étend devant les moissonneurs » (MC.), *amsufy* « sortant » (R.), *tawaffya* « sortie » (K.) ; *tawaffya* (sortie, action de sortir) KOR (Nait-Zerrad, 2002 : 589)
- (vi) *tawwasna* « connaissance, savoir » (V. N. Boogert, 1997: 312, 313, 315), *tawecni* « savoir, science, connaissance, instruction » Zng.
- (vii) *ulus* « souillure, impureté »
- (viii) *uluy* « action de lécher, de laper ; léchage », *asuly* « pierre de sel gemme pour animaux », *amulay* « homme /animal qui lèche (toujours) quelque chose » (Prasse et al. 2003 : 460), *suly* « faire lécher du sel aux animaux »

Les formes données en 15a présentent toutes à leur initiale une consonne tendue. La tension de l'élément consonantique serait due à la disparition de la semi-voyelle /w/. Deux cas de figure se présentent. Dans la majorité des cas, elle réapparaît, dans les dérivés nominaux et à la forme causative principalement, sous forme d'une voyelle pleine /u/ en gras dans les exemples en 15b. Dans de rares cas, la radicale tombée dans la base verbale se maintient dans quelques dérivés (*tawwasna*, *tawecni* ; *tawaffya*).

4.2 Radicale à la finale

Pour les verbes de type aCC, C₁C₂V, la chute de la radicale à la finale se traduit par la vocalisation de la semi-voyelle. A l'instar des exemples en 15a, ces formes verbales voient réapparaître la radicale tombée (ou vocalisée) dans le causatif et/ou le nom d'action verbal.

16a

- (i) *aru* « enfanter, accoucher »
- (ii) *mdi* « tendre ; monter un instrument ; emboîter »
- (iii) *mḍi* « goûter »
- (iv) *k^wti* « se souvenir, se rappeler »
- (v) *ldi* « tirer »

16b

- (i) *tarwa* « enfantement ; accouchement », *araw* « progéniture », *tarawin* (pl. sans sg.) « femmes dans une famille », *isirw* « matrice, utérus » (MC.)
- (ii) *aslay* « action de rejoindre, de rattraper, de passer prendre quelqu'un » (MC.), *amslay* « action de rejoindre l'un l'autre, de se rencontrer dans un lieu convenu, rendez-vous »
- (iii) *amḍay* « fait de goûter, dégustation » (MC.)
- (iv) *ssttay* « rappeler », *aktay* « rappel, souvenir » (MC.)
- (v) *alday* « fait de tirer »

A chacune des formes linguistiques citées en 16a correspond une forme augmentée de la semi-voyelle /y/ en 16b. La vocalisation constatée en 16a participe à la réduction du nombre de radicales consonantiques et, par conséquent, accroît la proportion des biconsonantiques dans la langue considérée.

4.3 Radicale à l'intérieur du mot

La chute d'un élément radical faible, supplanté par une voyelle pleine, se produit également à l'intérieur du mot. Là aussi, à l'instar des cas examinés en 15 et 16, l'élément tombé refait surface dans les formes dérivées (17b).

17a

- (i) *zug* « être banni, s'exiler »
- (ii) *rur* « s'enfuir, fuir »
- (iii) *sur* « fouler aux pieds »

17b

- (i) *azwag* « exil, bannissement », *amzwag* « banni, exilé »
- (ii) *amrwal* « fuyard », *ttrwal* « s'enfuir habituellement »
- (iii) *swar* « fouler habituellement »

L'affaiblissement de certaines radicales et leur chute, tel que cela se manifeste synchroniquement, participe à la dynamique du passage du triconsonantisme au biconsonantisme. Mais, au-delà de cet aspect, les faits considérés montrent tout le rôle que peut jouer le vocalisme dans l'organisation des formes linguistiques par le jeu des alternances (voyelle / radicale (faible)).

6. Conclusion

Les formes linguistiques décrites et analysées dans la présente étude montrent que les faits de langue sont loin d'être simples. Les dimensions historique et synchronique peuvent s'imbriquer et, par conséquent, influencer sur l'analyse conduite et la rendent encore plus complexe. Le risque est réel, surtout, dans un travail où sont maniées des notions telle que la « racine » aux contours non toujours bien délimités (D. Cohen, 2001). Afin d'éviter cet écueil, nous avons privilégié « l'analyse subjective¹⁸ » (Saussure, 1971 : 252) qui s'intéresse foncièrement au fonctionnement de la langue dans ses états actuels. La comparaison des données à l'échelle interdialectale ne doit nullement être interprétée comme une démarche à visée historique. Ceci étant, nous ne sous-estimons en aucun cas le rôle de la linguistique historique dans la connaissance des mécanismes de l'évolution des systèmes linguistiques.

L'examen du postulat sous-tendant cette étude s'est effectué en prenant en considération la définition de la racine dans une acception plus ou moins stricte qui se fonde exclusivement sur le principe d'« éléments communs à une série dérivative ». C'est bien sur cette conception de la racine que nous nous sommes fondé dans notre étude pour vérifier le rôle du vocalisme dans la structuration et l'organisation lexicale. A travers l'étude des oppositions thématiques verbales, de la formation des dérivés nominaux et de la catégorie de l'état, et à l'appui de données linguistiques puisées dans les différentes sources lexicographiques disponibles, nous avons pu mettre en lumière le rôle de la voyelle élément radical en amazighe. Soulignons que, contrairement à l'idée répandue selon laquelle seules les consonnes véhiculent le sens dans les langues chamito-sémitiques, la voyelle en amazighe peut parfaitement « participer à la détermination sémantique du mot ». Cela a été démontré, pour l'arabe par D. Cohen (2001 : 39), Taine-Cheikh (2009 : 235-6) et Bensoukas (2018), respectivement pour l'arabe, le zénaga et le tachelhit.

Au terme de cette étude, tout laisse à penser que l'amazighe témoigne d'une tendance à l'intégration des éléments vocaliques dans la racine. Aussi, l'exclusion de ces éléments de la racine ne semble-t-elle nullement justifiée.

Nous ne saurions conclure cette étude sans invoquer D. Cohen « le rôle de la racine est de plus en plus vestigiel. Des langues à racines peuvent devenir des langues à mots » (2001 : 44). L'amazighe serait-il sur la voie des langues à mots ?

¹⁸ Saussure fait intervenir dans la définition de la racine deux types d'analyse, l'analyse objective et l'analyse subjective. La première procède à la « construction première de la forme » et relève de l'histoire alors que la seconde s'intéresse au fonctionnement du système linguistique considéré.

Bibliographie

- Allaoua, M. (2002), « La forme et la fonction primitives du préfixe d'état en berbère », in Nait-Zerrad, K. (éd.), *Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl*, l'Harmattan, pp. 57-80.
- Basset, A. (1929), *La langue berbère. Morphologie. Le verbe - Etude de thèmes*, Paris, Librairie Ernest Leroux.
- Basset, A. (1952), *La langue berbère*. London-New York-Toronto, Oxford University Press (International African Institute), VII et 72 p.
- Basset, A. (1959), « Sur la voyelle initiale en berbère », *Articles de dialectologie berbère*, Librairie C. Klincksieck, Paris, pp. 83-99. [Reproduit l'article du même titre publié dans *Revue africaine*, année 1945, pp. 82-88.]
- Basset, A. et A. Picard (1948), *Eléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)*, Alger, (notamment pp. 33-43).
- Bensoukas, K. (2012), « Morphological Haplogy in Amazigh », *Asinag* 7, pp. 151-171.
- Bensoukas, K. (2013), « The Morphology and Syntax of Negation in Amazigh : Synchronic Variation and Diachronic Change » in A. Boumalk & R. Laabdelaoui (éds), *Faits de syntaxe Amazighe*, Publications de l'IRCAM, Rabat, pp. 37-53.
- Bensoukas, K. (2018), « Against the Consonantal Root in Tashlhit », *Asinag* 13, pp. 53-90.
- Boogert, N. V. (1997), *The Berber Literary Tradition of the Sous: With an Edition and Translation of « The Ocean of Tears » by Muhammad Awzal (d. 1749)*, Leiden, Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten.
- Boumalk, A. (1996), *Morphogénèse et dynamique lexicale en berbère (tachelhit du sud-ouest marocain)*, Thèse de doctorat, INALCO, Paris, 358 p. + 102 p.
- Boumalk, A. (2004), *Manuel de conjugaison du tachelhit (langue berbère du Maroc)*, l'Harmattan, Coll. "Tira – Langues, littératures et civilisations berbères", 264 p.
- Brugnatelli, V. (1987), "Deux notes sur l'état d'annexion en berbère », *Proceedings of the Fourth International Hamito-Semitic Congress*. Vol. 44, John Benjamins Publishing, pp. 349-359.
- Brugnatelli, V. (1997), « L'état d'annexion en diachronie » in *Studi Africanistici. Serie Etiopica* 6, pp. 139-150, IUO, Napoli. <http://www.brunatelli.net/vermondo/articoli/AnnexionTesto.html> (consulté le 31 décembre 2017)
- Cantineau, J. (1950), « Racines et schèmes », in *Mélanges offerts à William Marçais*, Paris, Maisonneuve, pp. 119-124.

- Chaker, S. (1988), « Annexion (état d') », *Encyclopédie berbère V*, pp. 686-695.
- Chaker, S. (1995), *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie*, Éditions Peeters, Paris-Louvain.
- Chaker, S. (2017), « Racine », *Encyclopédie berbère XL*, pp. 6732-6745, Éditions Peeters, Louvain.
- Cohen, D. (1968), « Les langues chamito-sémitiques », in André Martinet (sous dir.), *Le Langage*, Paris : NRF.-Gallimard, pp. 1288-13330.
- Cohen, D. (1972), « Problèmes de linguistique chamito-sémitique », *Revue des études islamiques*, XL, pp. 43-68.
- Cohen, D. (1993), « Racines », in *A la croisée des études libyco-berbères*, (Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et à Lionel Galand, Paris, Geuthner, pp.161-175.
- Cohen, D. (2001), « Langues à mots, langues à racines » in A-M. Loffler-Laurian (éd.), *Études de linguistique générale et contrastive. Hommage à Jean Perrot*, Paris, Centre de Recherche sur les Langues et les Sociétés, pp. 27-44.
- Cohen, D. et C. Taine-Cheikh (2000), « A propos du zénaga. Vocalisme et morphologie verbale en berbère », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XCV (1), pp. 269-322.
- Cohen, M. (1969), *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*, Paris, Librairie Honoré Champion.
- Dallet, J.-M. (1982), *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, SELAF.
- Delheure, J. (1984), *Agraw n yiwalen tumzabt t-tfransist*, *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, SELAF.
- Delheure, J. (1987), *Agerraw n iwalen teggargent-tarumit* (*Dictionnaire ouargli-français*), Paris, SELAF.
- Dubois et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- El Moujahid, E. (1982), "Un aspect morphologique du nom en tamazight : l'état d'annexion », *Langues et littératures*, Vol. II, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, pp. 47-62.
- Foucauld, Ch. de, (1951), *Dictionnaire touareg-français. Dialecte de l'Ahaggar*. 4 tomes, Imprimerie nationale de France, 2028 p.
- Galand, L. (1974), « Signe arbitraire et signe motivé en berbère » in A. Caquot et D. Cohen (éd.), *Actes du 1^e Congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, Paris 16-19 juillet 1969, The Hague - Paris, Mouton, pp. 90-101.

- Galand, L. (1988), « Le berbère », in J. Perrot (dir.), *Les langues dans le monde ancien et moderne. Troisième partie : Les langues chamito-sémitiques*, Textes recueillis par D. Cohen, Éditions du CNRS, pp. 207-242.
- Galand, L. (1992), « Le problème du mot en berbère », *Lalies* 10, pp. 189-195.
- Galand, L. (2002), *Études de linguistique berbère*, Louvain-Paris, Peeters, Coll. « Linguistique ».
- Galand, L. (2010), *Regards sur le berbère*. Milano : Centro Studi Camito-Semitici, “Studi Camito-Semitici” n° 8.
- Jebbour, A. (1988), *Processus de formation du pluriel nominal en tamazight. (Tachelhit de Tiznit) ? Approche non-concaténative*, Mémoire pour l’obtention du Diplôme d’Études Supérieures, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Jebbour, A. (1991), « Structure morphologique du nom et problème de la voyelle initiale des noms en tachelhit. Parler de Tiznit (Maroc), *Études et documents berbères*, 8, pp. 27-51.
- Laabdelaoui, R. et al. (2012), *Manuel de conjugaison de l’amazighe*, Publications de l’IRCAM, série « Manuels » n°5, Imprimerie Maarif Al Jadida, Rabat.
- Lahrouchi, M. (2010), “On the Internal Structure of Tashlhiyt Berber Triconsonantal Roots”, in *Linguistic Inquiry*, Vol. 41, No 2, pp. 255-285.
- Lahrouchi, M. (2018) « La racine consonantique en amazighe : construit théorique ou réalité psychologique », *Asinag* 13, pp. 135-150.
- Lahrouchi, M. et Ph. Ségéral (2010), « La racine consonantique : évidence dans deux langages secrets en berbère tachelhit », *Recherches Linguistiques de Vincennes* 39, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 11-30.
- Laoust, E. (1920), *Mots et choses berbères, notes de linguistique et de d’ethnographie, dialectes du Maroc*, Paris, Challamel.
- Nait-Zerrad, K. (1998-2002), *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées) I, II, III*, Paris / Louvain, Peeters.
- Oussikoum, B. (2013), *Dictionnaire amazighe-français. Le parler des Ayt Wirra. Moyen-Atlas*, Publications de l’IRCAM, Série : Lexiques et dictionnaires n° 10, Rabat.
- Prasse, K-G. (1957), « Le problème berbère des radicales faibles » in *Mémorial André Basset*, Librairie d’Amérique et d’Orient, Adrien Maisonneuve, pp. 121-130.
- Prasse, K-G. (1972-1974), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, I-III, IV-V, VI-VII, Copenhague.

Prasse, K-G. (2002), « L'origine des préfixes d'état en berbère », in Nait-Zerrad, K. (éd.), *Articles de linguistique berbère. Mémoial Werner Vycichl*, l'Harmattan, pp.373-390.

Prasse, K.-G., Gh. Alojaly et M. Ghabdouane (2003), *Dictionnaire touareg-français (Niger)*, Museum Tusculanum Press, University of Copenhagen, 2 vol. 1031 p.

Saib, J. (1982), « Initial Vowel Syncope and Reduction in Tamazight Berber Nouns », *Langues et littératures*, Vol. II, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, pp. 159-184.

Saussure, F. (1971), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Serhoual, M. (2002), *Dictionnaire tarifit-français*, vol. I., Thèse de doctorat d'État, Université Abdelmalk Essaâdi, Tétouan.

Taifi, M. (1989), "L'altération des racines berbères", *Awal (spécial Hommage Mouloud Mammeri)*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, pp. 219-232.

Taifi, M. (1991), *Dictionnaire Tamazight-Français (parlers du Maroc Central)*, Paris, L'Harmattan-Awal.

Taifi, M. (2016), *Dictionnaire raisonné berbère-français. Parlers du Maroc*, Publications de l'IRCAM, Série : Lexiques et dictionnaires n° 12, Rabat.

Taine-Cheikh, C. (2006), « Alternances vocaliques et affixations dans la morphologie nominale du berbère : le pluriel en zénaga » in D. Ibrizimow, R. Vossen et H. Stroomer, *Études berbères III. Le nom, le pronom et autres articles*, Rüdiger Köppe, Berber Studies Vol. 14, pp. 253-267.

Taine-Cheikh, C. (2009), « La lexicographie du zénaga et le problème du classement par racines », in D. Ibrizimow, R. Vossen et H. Stroomer. *Études berbères IV. Essais lexicologiques et lexicographiques et autres articles*, Rüdiger Köppe, Berber Studies Vol. 25, pp. 231-247.

Taine-Cheikh, C. (2011), « L'énoncé négatif en berbère zénaga » in Amina Mettouchi (Ed.), *Parcours berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90e anniversaire*, Rüdiger Köppe, Berber Studies Vol. 33, pp. 533-551.

Vycichl, W. (1957), « L'article défini du berbère », in *Mémoial André Basset*, Maisonneuve, Paris, pp. 139-146.

Vycichl, W. (1986), « L'article défini de la langue kabyle », *Études et documents berbères I*, pp. 61-63.